

FSU

SNPES-PJJ

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du social

REGION ILE DE FRANCE

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2009 :

INFORMATION SUR L'INSERTION ??

FORMATAGE OBLIGATOIRE !!

QUEL MEPRIS DES PERSONNELS !!

LA FORMATION CONTINUE DOIT ETRE UN CHOIX POUR TOUS LES AGENTS

En juin dernier, le PTF a reçu l'injonction de la DPJJ (donc de la DIR Ile de France) de mettre en place dès septembre 2009 « l'in-formation obligatoire ». Notre administration veut obliger les personnels, notamment les éducateurs, les psychologues, les assistants sociaux et les professeurs techniques à intégrer les nouvelles orientations « en les formatant » à l'action éducative structurée par les activités de jour, aux investigations civiles et pénales et à l'intervention dans un cadre pénal.

Pour arriver à cet objectif, la direction nie l'existence de savoir-faire éprouvés et, sous couvert de professionnalisation, veut imposer une autre « culture éducative », centrée sur le travail sur l'acte dans une visée de plus en plus coercitive des jeunes. Seule l'uniformisation des pratiques à marche forcée des agents est autorisée, gare à ceux qui veulent penser, échanger sur leur pratique, se former, etc.,....

Cette formation se déploie dans un climat où refuser de répondre à certaines commandes, qu'elles soient éducatives ou administratives, entraînent des réflexes de peur, de replis, d'isolement. Qu'attend l'administration des personnels sinon leur soumission. Ce dispositif participe à la politique de la mise au pas des agents. Il a pour but d'appliquer d'une part les mesures répressives et comportementalistes en direction des jeunes, au mépris de la prise en compte de leur problématique, et de l'autre d'imposer des restructuration/dégraissage des services d'insertion (après l'hébergement individualisée et le milieu ouvert l'année dernière).

Nous appelons l'ensemble des participants convoqués durant ces deux journées à investir ce moment, afin de discuter de l'insertion d'aujourd'hui, afin de défendre l'idée que le parcours de chaque jeune ne se construit pas à partir « d'obligation judiciaire publicitaire » ; mais en faisant avant tout, un travail de lien entre le jeune, sa famille et les services éducatifs (milieu ouvert et service d'hébergement).

La promotion de ce travail et des savoirs faire de l'ensemble des services d'insertion, doit prendre un sens particulier dans ce contexte de projets de restructuration/dégraissage annoncés par certaines directions départementales. Nous invitons les participants à cette session à en faire l'objet d'un débat riche et formateur durant ces deux jours et à le lier avec les transformations de fond du travail en milieu ouvert qui s'annonce aussi par l'intermédiaire des activités éducatives.

Le SNPES PJJ FSU apportera tout son soutien aux formes d'action que les collègues convoqués à ces sessions d'information adopteront.

NOUS APPELONS LES PERSONNELS A REFUSER DE CAUTIONNER LE DETOURNEMENT DE LA FORMATION CONTINUE ET A SE SAISIR DE CES MOMENTS POUR DENONCER PAR TOUS MOYENS LE FORMATAGE ET INSTAURER DE VRAIS DEBATS PROFESSIONNELS.